

Pré-inscriptions du mercredi 1er avril au mardi 7 avril à 17h00

(exclusivement pour les enfants qui étaient à notre camp de jour à l'été 2025)



Inscriptions ouvertes à tous à compter du mercredi 8 avril dès 8h30

Voici quelques critères très importants à prendre en considération en vue des inscriptions au camp de jour :

- La carte de membre (accès-loisir) de votre enfant doit être valide du 25 juin au 21 août inclusivement. Si elle est déjà échue au moment de l'inscription, **VOUS SEREZ DANS L'IMPOSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE CELLE-CI NE SERA PAS RENOUELÉE**. Si elle est échue durant l'été, vous devrez préalablement aller la faire refaire mais cela ne vous empêchera pas d'inscrire votre enfant.
- Un dépôt obligatoire de 200 \$ est exigé lors de l'inscription de votre enfant.
- Des frais de non résident de 75 \$ seront chargés dans les prochaines semaines pour les résidents des municipalités autres que Drummondville (ex. Saint-Majorique). Ces frais sont exigés par la ville de Drummondville.
- Lors de l'inscription de votre enfant, vous pourrez l'inscrire en même temps pour un chandail, les sorties et la semaine de prolongation s'il y a lieu.